

ART SOUTERRAIN

APPEL À PROJETS
FESTIVAL ART SOUTERRAIN
3 au 25 mars 2018



Crédit : Whitney Pasquer, Omar Victor Diop, Diaspora
Art Souterrain 2017, Complexe Guy Favreau

10^e édition : LABOR IMPROBUS
DATE DE TOMBÉE: 15 JUILLET 2017

1. À PROPOS D'ART SOUTERRAIN

Art Souterrain est un organisme à but non lucratif dont le mandat est de promouvoir et de diffuser l'art contemporain auprès d'un large public, ainsi que de mettre en avant le patrimoine culturel de la ville souterraine montréalais.

Le premier objectif d'Art Souterrain est de rendre plus accessibles les nouvelles pratiques artistiques en art visuel à un public novice.

Le deuxième objectif est de valoriser les différents acteurs du milieu des arts contemporains afin de les faire connaître du public et de les encourager à fréquenter davantage les artistes, les institutions, les diffuseurs, les organismes et les médias spécialisés.

La première action d'Art Souterrain a consisté à travers le festival éponyme, à sortir les œuvres des institutions artistiques afin de les intégrer au quotidien du citoyen. Notre volonté, à travers cet événement gratuit, est de créer un concept différent et original, sachant se démarquer des arts de la scène. Pour faciliter l'échange avec le visiteur, divers outils de médiation culturelle lui sont proposés (médiateurs, audio guide, visite guidée, ateliers créatifs, etc.).

2. ÉDITION 2018

Art Souterrain a l'ambition de transformer la ville souterraine de Montréal en y exposant 70 artistes contemporains locaux, nationaux et internationaux.

7 édifices d'expositions reliant le Complexe Guy Favreau au 1000 de la Gauchetière seront aménagés pendant trois semaines afin de créer un itinéraire artistique hors du commun qui s'étendra sur 5 km. Durant le lancement de l'exposition lors de la Nuit Blanche (le 03 mars 2018), un édifice s'ajoutera au parcours (Place Bonaventure). Chaque artiste sera accompagné d'un à deux médiateurs culturels bénévoles, qui auront comme mission d'éclairer le public à propos de l'œuvre de l'artiste et de son parcours.

Comme lors des deux précédentes éditions un parcours dit « satellite » vient renforcer la programmation. Composé d'édifices d'expositions plus traditionnels (galeries, centre d'art, etc.), il permet à l'organisme d'inclure les acteurs de l'art contemporain dans l'expérience tout en offrant à certaines œuvres particulièrement complexes, des conditions d'exposition encore plus sécurisées et adaptées.

Le parcours est construit comme une déambulation sans début ni fin : c'est un chemin à construire individuellement par chaque visiteur au gré de sa marche. Les différentes œuvres exposées sont des événements ponctuels tout au long du trajet proposé ; certaines sont inévitables alors que d'autres peuvent passer inaperçues. L'étroitesse de certains corridors du Montréal souterrain amène une nouvelle relation physique avec l'œuvre. Ne pouvant la contourner, le spectateur doit se positionner par rapport à elle. Les installations d'Art Souterrain amènent ainsi le public à se questionner sur l'art et sur le processus de contemplation dans un contexte non formel, particulier et éphémère. À la différence de l'art exposé dans une galerie ou un musée, les œuvres présentées durant les 3 semaines du festival Art Souterrain se confrontent sans cesse aux passants qui les découvrent durant ses allées et venues quotidiennes.

Les médiums suivants peuvent être exposés dans le cadre du festival :

- * Arts médiatiques et numériques
- * Photographie
- * Installation
- * Sculpture
- * Œuvre sonore
- * Vidéo
- * Performance

3. THÈME 2018 : LABOR IMPROBUS

Le travail est défini par le philosophe Emmanuel Kant comme un besoin existentiel à l'homme, qui le différencie des autres animaux. Travailler serait donc le propre de l'être humain. Alors que la Révolution Industrielle en a fait l'un des piliers de la société moderne, le passage à l'ère numérique reconsidère en profondeur le rapport que nous entretenons au travail. Le phénomène de mondialisation reste néanmoins la cause d'une uniformisation salariale et d'une recherche effrénée de capitaux. Emprisonné dans un système capitaliste, le travail répond à des codes et des objectifs sans cesse renouvelés de rentabilité et de productivité. Celui-ci devient alors un élément constitutif de l'avènement de la modernité capitaliste. Au-delà du traditionnel adage "le travail fait vivre", il devient progressivement un facteur d'épanouissement personnel, la frontière entre vie privée et vie salariale tend à s'estomper pour laisser place à une nouvelle conception du temps de travail. En constante évolution, le travail se présente comme l'un des enjeux sociaux et culturels de notre siècle, ce qui n'a évidemment pas échappé à l'art contemporain.

- **La place du travail dans la société**

Dans notre société contemporaine, le travail détient une place prépondérante. Il représente :

- notre **statut social**, notre **représentation sociale**. Le travail participe de la valorisation de l'individu et de la recherche d'une **reconnaissance sociale**.
- une « **micro-société** », avec ses propres **règles** et **hiérarchies**. Le travail établit un nouvel ordre interne qui organise notre temps, nos activités et notre place au sein d'une équipe.
- une **nécessité** pour vivre, de gagner de l'argent grâce à la rémunération salariale.
- une quête de **profit**, d'abondance des richesses par le biais du travail et pour un accomplissement social et personnel.
- une notion en constante évolution : **la révolution numérique** ou **3e Révolution Industrielle**. Apparition de deux mouvements paradoxaux : d'un côté, nouvelle conception et organisation du travail, fondée sur un idéal de partage, d'entraide et d'épanouissement personnel au travail (le modèle du "peer-to-peer"), diminution des temps de travail, qualité privilégiée à la quantité, revalorisation du temps libre et de la vie familiale ; et de l'autre, Uberisation et tertiarisation de la société, apparition de nouveaux secteurs d'activités de service (Uber, airbnb etc.), idée de réussite sociale accessible par tous mais précarité et absence de droits salariaux.

- **Le rapport de l'individu au travail**

L'homme entretient une relation étroite avec la notion de travail ; celle-ci joue un rôle central dans son développement personnel. Le travail devient ainsi :

- un moyen de faire reconnaître et accepter notre propre humanité par autrui. (cf réflexions d'Hegel sur le **travail anthropogène**)
- un moyen de nous **accomplir personnellement** ; le travail devenant le **but** de notre existence.
- une cause d'**aliénation** : de perte de soi et de son identité personnelle, une confusion entre notre **vie privée** et notre **vie salariale**.
- créateur de **liens sociaux** et de **rapports de forces** : qu'il soit individuel ou en équipe, le travail induit une interaction avec autrui et la définition d'un rôle au sein d'un groupe.

- **Les conditions de travail**

Il existe une réalité souvent occultée: les différentes conditions liées au travail. En effet, entre évolution et temps d'épreuves, essayons de définir certains éléments.

- D'abord sous la forme du **bien-être** au travail: des entreprises sont de plus en plus nombreuses à faire en sorte de garantir le **bonheur au travail** (La mode des "chief happiness officer" importée des Etats-Unis). A la différence du **mal-être** qu'on peut retrouver dans la **pénibilité au travail**: à la fois subjective "Mon travail me fait souffrir" ou objective avec la manutention de charges lourdes, l'utilisation de produits toxiques ou subir des températures extrêmes.
- **L'inégalité** au travail, un phénomène encore trop souvent présent. Elle se présente sous la forme de **discriminations** : des actions ou décisions qui ont pour effet de traiter de manière différente et souvent négative une personne ou un groupe en raison, par exemple, de sa race, de son sexe, de son âge ou de sa déficience (ou handicap).
- La frontière entre le travail **légal** et **illégal**, le travail dissimulé.
- Le rapport de **subordination** au travail : l'esclavagisme moderne et l'exploitation. Il s'agit d'une domination présente intrinsèquement dans la notion même de travail mais qui trouve ici ses limites.

- **L'environnement de travail**

L'environnement de travail varie selon le domaine d'activité et les cultures. Il peut être :

- **Traditionnel** : il reprend le stéréotype du "bureau" tel que l'inconscient collectif se l'imagine.
- **Innovant** : la reconsidération des espaces de travail est l'un des enjeux actuel afin d'améliorer les conditions salariales.
- Révélateur de **différences culturelles** : l'environnement de travail est souvent pensé selon des habitudes culturelles et peut donc varier selon les pays.

- **Le non-travail**

Lorsque l'on s'intéresse à la question du travail, celle de l'absence de travail se pose nécessairement. Plusieurs raisons peuvent être liées à cet arrêt :

- La **grève** : l'opposition aux règles salariales, à l'autorité patronale.
- Le **chômage** : la perte du travail. Il s'agit d'un **statut social** négatif, duquel on cherche à sortir. Socialement mal perçu, le chômage est assimilé à un échec. Par comparaison au chômage, le travail prend alors une connotation positive, un aspect libérateur.
- Les **vacances** : elles entrent en opposition directe avec le travail. Elles représentent la liberté et le repos et viennent alterner avec la rigueur et le rythme soutenu des périodes de travail.
- **L'invalidité** : les maladies professionnelles, la dépression.
- Le **refus de travailler** : il s'agit de l'idée selon laquelle le travail ne serait pas compatible avec la notion de bonheur. (cf. Marcel Duchamp et son refus obstiné du travail, refus de se soumettre aux fonctions, aux rôles et aux normes de la société capitaliste¹).
- La **retraite** : elle représente l'aboutissement de toute une vie de travail. Elle peut être perçue de façon positive, comme une redécouverte de sa liberté, ou négative, comme la perte du sens de notre vie quotidienne.

¹ http://www.cip-idf.org/article.php3?id_article=7151

CITATIONS

Barbara Polla écrit avoir « *été frappée par l'invisibilité relative du travail dans l'art vivant* »

« On ne peut plus se permettre d'être un jeune homme qui ne fait rien. Qui est-ce qui ne travaille pas ? On ne peut pas vivre sans travailler, c'est quelque chose d'affreux. Je me rappelle un livre qui s'appelait *Le droit à la paresse* ; ce droit n'existe plus. »

Marcel Duchamp

« On doit pouvoir trouver une utilité à ce que l'on fait : d'une façon ou d'une autre, le travail doit laisser une trace pour avoir du sens, or rien de ce qui serait accompli dans la machine à expérience ne laisserait véritablement de trace. »

« D'après moi, si aujourd'hui autant de personnes se plaignent d'être exténuées ou déprimées, ce n'est pas parce qu'elles travaillent trop mais plutôt parce que leurs loisirs les épuisent. »

Lars Svendsen, *Le travail : gagner sa vie, à quel prix ?*

4. LE PARCOURS D'ART SOUTERRAIN

Pour sa 10^e édition, Art Souterrain souhaite présenter des projets ou expositions, qui ont le souci de s'intégrer à l'architecture des différents lieux d'exposition (souterrains ou satellites). L'une des forces d'Art Souterrain réside dans le caractère inusité de ses lieux d'exposition situés dans des édifices interconnectés, et nous désirons encourager les artistes à tirer avantage des particularités des différents lieux du parcours.

Les 8 édifices du circuit 2017

Complexe Guy-Favreau, Palais des congrès de Montréal, Centre de commerce mondial de Montréal, Édifice Jacques Parizeau, Place Victoria, Place de la Cité Internationale OACI, Place Bonaventure, Le 1000 de la Gauchetière.

Projets et catégorie d'occupation

Nous vous suggérons plusieurs formes d'occupation de l'espace. Notre équipe fera le maximum pour vous proposer un emplacement disponible correspondant à votre œuvre.

1. Présentation d'une œuvre exposée en un seul emplacement

L'artiste propose un projet occupant un seul emplacement. Les œuvres de type installation, vidéo, photo ou performance sont particulièrement propices à ce genre d'occupation. Le comité étudiera avec attention les propositions d'installations monumentales in situ.

2. Présentation de plusieurs œuvres ou séries exposées dans un ou plusieurs emplacements d'un même édifice

L'artiste propose une exposition composée de plusieurs œuvres issues de la même série. Le médium utilisé peut être constant ou varier pour chaque œuvre. Un minimum de trois pièces (occupant donc 3 emplacements) est requis.

3. Présentation de plusieurs œuvres ou séries exposées dans plusieurs emplacements et différents édifices

L'artiste propose un projet qui occupe plusieurs emplacements, situés dans différents édifices. Il peut présenter une série d'œuvres identiques, qui se répètent tout au long du parcours, ou encore une série d'œuvres différentes, mais dont la continuité visuelle est évidente. Les médiums à préconiser sont les impressions (ex: affiches, photo trompe-l'œil) ou les œuvres 3D.

4. Projet in situ, prenant compte du lieu et des normes d'expositions relatives à ce dernier.

Les propositions de projet in situ et leur faisabilité seront étudiés avec l'équipe technique du festival qui connaît les emplacements possibles et leurs contraintes

***À NOTER

Le choix final des emplacements des œuvres reste à la discrétion du comité de programmation et des Administrateurs de chaque édifice. Certaines contraintes peuvent nous amener à vous proposer des lieux différents de vos suggestions initiales.

5. COMPENSATIONS FINANCIÈRES

Installations et sculptures

- * Cachet : **500\$**
- * Aide à la production : À noter qu'une aide pouvant aller jusqu'à 1500\$ est accordée **de manière exceptionnelle** dépendamment de l'envergure du projet, du nombre d'emplacements d'expositions et de la complexité de la proposition. Le comité étudiera le budget proposé pour rendre une décision quant au montant de l'aide accordée.

Œuvres Vidéo

- * Cachet : **400\$**
- * Aide à la production : Art Souterrain fournit le matériel audio-visuel suivant: écrans plasma, socles pour écrans plasma, haut-parleurs, projecteurs, lecteurs DVD, lecteurs Blu-ray, lecteurs médias, casques d'écoute; ainsi que la structure pour l'espace de visionnement (cabine ou espace vidéo).

Performances

- * Cachet : **400\$ + 100\$** par artistes supplémentaires **jusqu'à concurrence de 800\$**
- * Aide à la production : Art Souterrain peut fournir sur demande le matériel audio-visuel suivant : écrans plasma, socles pour écrans plasma, haut-parleurs, projecteurs, lecteurs DVD, lecteur Blu-ray, lecteurs médias, casques d'écoute.
- * En fonction de la proposition et des besoins matériels une aide supplémentaire (entre 100\$ et 500\$, décidée par le comité de programmation) peut être accordée.

Photographies

- * Cachet : **400\$**
- * Aide à la production : L'impression et l'installation des projets sont prises en charge par Art Souterrain et réalisées par son imprimeur partenaire.
- * Les projets seront imprimés sur vinyle adhésif ou foamcore, et seront donc irrécupérables à la fin du festival.

Projets numériques (art médiatique et numérique et œuvres sonores)

- * Cachet : **500\$ (+200\$ de maintenance au besoin)**
- * Pour les projets incluant du matériel audiovisuel, informatique ou des logiciels spécifiques, nous privilégions les projets proposés par des artistes locaux ou dont la présence au montage est assurée (ou la présence d'un représentant désigné par l'artiste).
- * De même, pendant l'exposition, une maintenance ne dépassant pas les 12h doit être réalisée par l'artiste ou un représentant désigné par l'artiste.

***À NOTER

Les cachets et autres compensations financières peuvent être transmis jusqu'à 60 jours ouvrables après la fin de l'évènement.

6. AIDE AU TRANSPORT, DÉPLACEMENT ET HÉBERGEMENT

Art Souterrain offre une aide au transport de l'œuvre, au déplacement et à l'hébergement du ou des artistes en fonction du lieu de résidence. Il nous est toutefois impossible de financer la totalité des coûts de déplacement et d'hébergement des artistes en provenance de l'extérieur de Montréal.

Aide au transport de l'œuvre

Sur demande, Art Souterrain offrira une aide financière pour le transport des œuvres **nécessitant une logistique particulière**.

- * Extérieur de l'île de Montréal, jusqu'à 250 km de Montréal: **100\$**
- * Entre 250 et 600 km de Montréal: **150\$**
- * Au-delà de 600 km de Montréal: **200\$**

Aide au déplacement de l'artiste

Sur demande, Art Souterrain offrira une aide au déplacement aux artistes qui habitent à l'extérieur du Grand Montréal.

- * Entre 250 et 600 km de Montréal: **100\$**
- * Au-delà de 600 km de Montréal: **300\$**

Aide à l'hébergement

Sur demande, Art Souterrain offrira une aide à l'hébergement de **100\$** et dans la mesure du possible, un soutien logistique pour trouver de l'hébergement à faible coût pour les artistes qui habitent à l'extérieur du Grand Montréal.

7. PROCESSUS DE SÉLECTION

Critères de sélection

Le comité de programmation formé de collaborateurs d'Art Souterrain étudie les œuvres selon les critères suivants :

- * **Respect du thème : LE TRAVAIL**
- * **Audace et originalité:** L'œuvre explore des zones de création méconnues et démontre une démarche artistique particulière. L'artiste fait preuve d'audace à l'égard du langage et de l'exécution de son œuvre.
- * **Intégration au patrimoine architectural et culturel montréalais:** L'œuvre s'intègre au patrimoine architectural et culturel de la ville souterraine et l'artiste compose avec toutes les possibilités qu'offre l'espace créatif dont il dispose.
- * **Accessibilité :** L'œuvre réussit à interpeler un public de tout âge, de tout horizon et rend plus accessibles les nouvelles pratiques artistiques en arts visuels.
- * **Innovation technique:** L'œuvre démontre des qualités créatrices et innovantes par l'exploitation hors du commun d'un médium revisité ou par une conception technique atypique.
- * **Émotion transmise:** L'œuvre réussit à provoquer et faire naître des réflexions et émotions auprès du public.
- * **Complexité technique:** Afin d'assurer la faisabilité et mise en place du projet, celui-ci doit correspondre autant que possible aux ressources techniques et financières d'Art Souterrain.
- * **Viabilité dans un espace public:** L'œuvre peut vivre pour trois semaines dans un espace public très achalandé, ouvert en moyenne 16 heures par jour.

Étapes du processus de sélection

Juillet à Septembre

- * Étude des œuvres et décisions d'exposition
- * Un lieu répondant aux spécificités de votre projet vous sera proposé en fonction de vos suggestions et des décisions du comité de programmation, la validation finale revenant toujours aux édifices.
- * Les artistes sélectionnés auront à remplir et retourner une fiche technique de leur projet.

Septembre à Novembre

- * Présentation des projets sélectionnés aux administrateurs des lieux d'exposition.
- * Une fois que les projets sélectionnés seront approuvés par les administrateurs des lieux d'exposition, nous procéderons au jumelage de chaque artiste avec le coordonnateur responsable du lieu d'exposition pressenti. Ce dernier assurera le bon déroulement de la mise en exposition du projet et fera les suivis nécessaires auprès des différents intervenants : administrateurs, organisateurs, techniciens, etc. **Le coordonnateur est la personne avec qui vous aurez à communiquer.**

8. PARTICULARITÉS DE L'EXPOSITION

Sécurité des œuvres

- * Nous tenons à rappeler que l'exposition dans le Montréal souterrain comporte des risques, et qu'il est impossible d'assurer un contrôle total des lieux d'exposition.
- * En cas d'incendie, de dégât d'eau, ou d'un vol de l'œuvre dans sa totalité, les œuvres bénéficieront d'une couverture d'assurance à notre charge. La sécurité totale de l'œuvre, en cas de vandalisme ou d'un vol de certaines parties de l'œuvre, ne peut cependant pas être garantie par l'assureur d'Art Souterrain.
- * Le vinyle adhésif étant irrécupérable, les projets photographiques ne sont pas assurés.
- * Les enregistrements DVD des œuvres vidéo ne sont pas assurés.
- * Les œuvres dont les matériaux ne seront pas restitués à l'artiste ne sont pas assurés.
- * Toutes les œuvres comportant des matériaux inflammables (tissus, carton, bois etc. .) doivent être ignifugées. Il existe des matériaux et des vaporisateurs qui répondent aux normes de sécurité pour l'ignifugation. Des contrôles sont effectués par les employés des lieux d'expositions.

Informations supplémentaires par médium

Projets photographiques

- * L'artiste doit présenter **au moins 6 fichiers** en format **numérique haute résolution prêt pour l'impression**. Le document final une fois imprimé doit mesurer minimalement 30x40 pouces.
- * Les projets photographiques seront imprimés sur du vinyle adhésif ignifugé.
- * Art Souterrain fait imprimer les œuvres, l'artiste fournit le fichier numérique haute résolution. Le coordonnateur, l'artiste et l'imprimeur travaillent de concert pour l'approbation du produit final.

L'installation de l'impression sera assumée par des professionnels, la présence de l'artiste est à sa discrétion.

Projets vidéo

- * Le contexte du Montréal souterrain n'offre pas d'obscurité complète et les lieux sombres sont très limités.

Projets sonores

- * Le contexte du Montréal souterrain n'offre pas d'espace exempt de toute interférence sonore.

Performances

Les performances de la soirée d'ouverture (Nuit Blanche) ont principalement lieu à la Place Bonaventure. Pendant le festival d'autres performances seront programmées dans différents édifices.

Nature des œuvres

- * En raison du contexte particulier et des difficultés à assurer la sécurité dans des lieux très achalandés, nous ne pouvons exposer d'œuvre nécessitant un accrochage mural traditionnel ou des objets et matériaux pouvant être facilement dérobés ou endommagés. Il est de la responsabilité de l'artiste de fournir un projet adapté aux contraintes d'expositions.
- * Nous privilégions les œuvres éphémères et de type in situ. Vous êtes invités à suggérer un lieu adapté à votre création.
- * Les propositions d'œuvres moins récentes ou qui ont déjà été exposées ailleurs sont admissibles.
- * Art Souterrain se réserve le droit de refuser tout projet comportant de la nudité ou véhiculant des propos à caractère raciaux pouvant être choquants.

9. RESPONSABILITÉS DES ARTISTES

Nous tenons à rappeler qu'Art Souterrain n'est ni un musée, ni une galerie. Le contexte d'exposition d'Art Souterrain est atypique et demande de l'autonomie et de la flexibilité de la part des artistes.

Leurs responsabilités sont les suivantes:

Préparation de l'évènement

- * En premier lieu, il s'agit de compléter une fiche technique qui vous sera fourni par le responsable programmation avant le 30 août 2016 et qui permettra d'envisager toutes les questions liées à la mise en place du projet.
- * L'artiste doit se rendre disponible pour des rencontres préparatoires ou des échanges
 1. Septembre : Pour les artistes qui habitent le Grand Montréal, un repérage du lieu précis d'exposition avec le coordonnateur. Pour les artistes résidant hors Québec, une photographie, une vidéo et des détails de votre emplacement vous seront envoyés par courriel.
 2. Des contacts réguliers par courriel ou téléphone avec le coordonnateur de la zone pour préciser le projet, ses besoins et son installation.
 3. L'artiste sera également sollicité pour fournir tout le matériel nécessaire à la communication et à la médiation (texte pour la fiche de présentation de l'œuvre, photographies, HD, textes pour audio guide, proposition de participation à des actions de médiations si possible)
 4. Février: une rencontre avec le ou les médiateurs culturels (en personne, par téléphone ou par Skype) qui se chargeront de présenter l'œuvre lors de la nuit Blanche.

Montage et démontage

- * Le montage se fera la semaine avant la Nuit blanche (le 3 mars) et le démontage commencera le soir du dernier jour d'exposition (le 25 mars). L'accord avec les administrateurs des édifices convient de deux jours pour remettre les lieux en ordre tel qu'avant le festival.
- * Pour les installations complexes, la présence de l'artiste ou d'un représentant désigné par l'artiste est obligatoire lors du montage et du démontage.
- * L'artiste ou son représentant devra prévoir un assistant pour le montage et le démontage. Sur demande, Art Souterrain peut offrir un soutien technique supplémentaire.
- * Les matériaux devant être démontés par Art Souterrain et demandant une logistique supplémentaire (renvoi postal, mise en déchèterie, besoin de techniciens spécialisés...) seront pris en compte dans le calcul de l'aide à la production.
- * Pour les artistes du grand Montréal : Une autonomie totale est demandée dans l'acheminement et mise en place et le retrait de leur œuvre sur l'emplacement d'exposition.

***À NOTER

L'artiste s'engage à réaliser/présenter son œuvre telle que dans sa proposition initiale validée par le comité de programmation. Il doit avertir son coordonnateur pour **tout changement qu'il souhaite y apporter avant la mise en exposition.**

10.CHECKLIST

Voici les éléments qui devraient se trouver dans votre proposition

- * Votre curriculum vitae.
- * Une rétrospective visuelle de votre travail : 5 à 10 documents visuels (format jpeg 1024x768 pixels/pouce).
- * Minimum de 5 documents visuels du projet que vous proposez (dont une en haute résolution 300dpi). Ou un schéma ou plan à l'échelle du projet.
- * Le **Formulaire d'application** que vous pourrez trouver à la suite de cette liste ou sur notre site internet, il comprend:
 - ∴ Le titre de l'œuvre (français et/ou anglais).
 - ∴ Une biographie de 35 à 40 mots.
 - ∴ Un texte sur la démarche artistique générale environ 90 mots
 - ∴ Une courte description formelle de votre projet de 150 à 200 mots
- * Une liste détaillée des aspects techniques (liste de matériaux utilisés, besoins en électricité, matériel audiovisuel, type d'accrochage, espace nécessaire au sol, dimensions de l'œuvre, poids, type d'environnement nécessaire, etc.).
- * Un budget de production détaillé de l'œuvre
- * **Une enveloppe préaffranchie** si vous souhaitez récupérer votre dossier.

11.TRANSMETTRE SA CANDIDATURE

- * Par courriel : Fournir un dossier compressé transmis par wettransfer à info@artsouterrain.com
- * Par la poste : envoyer sur DVD ou CD à

ART SOUTERRAIN
2020 rue William
H3J 1R8 Montréal, QC

***À NOTER

L'équipe de programmation du festival vous transmettra un accusé de réception, si vous ne le recevez pas dans les 10 jours suivant l'envoi veuillez nous en informer par courriel à info@artsouterrain.com



Formulaire d'application // Art Souterrain 2018

Pour soumettre un projet artistique pour l'édition 2018 du festival Art Souterrain, qui se tiendra du 3 au 25 mars, merci de remplir les champs suivants avec le plus de précisions possibles.

As you submit an artistic project for the 2018 edition of the Art Souterrain festival, which will take place from march the 3rd to march the 25th, thank you for filling out the following boxes as precisely as possible.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ARTISTE GENERAL INFORMATION ABOUT THE ARTIST	
NOM NAME	
LANGUE DE COMMUNICATION LANGUAGE OF COMMUNICATION	
ADRESSE ADDRESS	
VILLE DE RÉSIDENCE CITY	
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PHONE NUMBER	
COURRIEL E-MAIL ADDRESS	
SITE WEB WEBSITE	

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ADDITIONAL INFORMATION	
MEMBRE DU RAAV RAAV MEMBER	<input type="checkbox"/> OUI/YES <input type="checkbox"/> NON/NO
MEMBRE DU RCAAQ RCAAQ MEMBRE	<input type="checkbox"/> OUI/YES <input type="checkbox"/> NON/NO
MEMBRE DU DAM DAM MEMBER	<input type="checkbox"/> OUI/YES <input type="checkbox"/> NON/NO
MEMBRE D'UN AUTRE COLLECTIF D'ARTISTES MEMBER OF ANOTHER ARTISTS' COLLECTIVE	<input type="checkbox"/> OUI/YES LEQUEL/WHICH ONE: <input type="checkbox"/> NON/NO
REPRÉSENTÉ(E) PAR UNE GALERIE ? SI OUI, LAQUELLE? REPRESENTED BY A GALLERY? IF SO, WHICH ONE?	<input type="checkbox"/> OUI/YES LEQUEL/WHICH ONE: <input type="checkbox"/> NON/NO
À QUEL STADE DE VOTRE PRATIQUE EN ÊTES-VOUS? AT WHICH STAGE OF YOUR CAREER ARE YOU?	<input type="checkbox"/> ARTISTE ÉMERGENT/EMERGING ARTIST <i>(5 ans et moins de pratique / Moins de 35 ans)</i> <i>(5 years or less of experience / Under 35)</i> <input type="checkbox"/> ARTISTE ÉTABLI/ESTABLISHED ARTIST <i>(5-10 ans de pratique)</i> <i>(5-10 years of practice)</i> <input type="checkbox"/> ARTISTE RENOMMÉ/RENOWNED ARTIST

BIOGRAPHIE :
BIOGRAPHY :

INFORMATIONS SUR LE PROJET PROJECT'S DESCRIPTION

Il est important de prendre en considération que le festival Art Souterrain n'est ni un musée, ni une galerie. Il est impossible, pour les organisateurs, de modifier certaines conditions d'exposition (ex: éclairage). Aussi, les lieux d'exposition doivent être restitués dans leur état initial à la fin de l'évènement.

It is important to consider that the Art Souterrain festival is neither a museum nor a gallery. It is impossible for the organizers to change certain exposure conditions (eg lighting). Also, the exhibition spaces must be returned in their original condition at the end of the event.

TITRE

TITLE

ANNÉE DE CRÉATION

YEAR OF CREATION

MÉDIUM

MEDIUM

DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

PROJECT'S DESCRIPTION

(À noter qu'il est important de faire le lien avec le thème de l'édition du festival d'une façon explicite.)

(It is important that the link with the theme of the edition is explicitly explained)

L'œuvre est-elle déjà existante? Si oui, a-t-elle déjà été exposée? Où?

Is it an existing piece? If so, has it already been exhibited? Where?

LISTE DES MATÉRIAUX

LIST OF MATERIALS

(Donner le plus de détails possible et sachez que les matériaux des œuvres doivent être ignifugés)

(Give as much detail as possible and know that the materials have to be fireproofed)

L'œuvre produit-elle du son?

Does the artwork emit sound?

Temps de montage requis

Installation duration required

Temps de démontage requis

Disassembly duration required

Avez-vous besoin de l'aide de techniciens?

Will you need help from our technicians?

Commentaires additionnels

Additional commentaries

PRÊT DE MATÉRIEL AUDIOVISUEL AUDIOVISUAL MATERIAL

Sur demande, Art Souterrain peut fournir aux artistes du matériel audiovisuel pour l'exposition de leur projet. À noter que seul le matériel précisé ci-dessous est disponible et que nous ne pouvons pas fournir d'ordinateur portable ou de relais WI-FI.

Indiquez la quantité nécessaire de matériel requis par Art Souterrain.

Upon request, Art Souterrain will provide audiovisual material for the projects which require it. Only the items suggested below can be provided and we cannot provide laptops or Wi-Fi relays

Please indicate the quantities you'll require.

Écran plasma Plasma screens	
Lecteur Blu-Ray/DVD	
Vidéoprojecteur Projector	
Casques d'écoute Headsets	
Enceintes sonores Speakers	
Autre Other <i>(Approbation à discuter avec le comité)</i> <i>(to be approved by the programming committee)</i>	

English version follows

DÉROULEMENT DU FESTIVAL

Le festival Art Souterrain se déroule en 2 volets.

1. Nuit Blanche, le 3 mars 2018, de 18h à 1h

Lancement du festival et nuit de très grande affluence. La Présence de l'artiste ou d'un ambassadeur est encouragée, un à deux médiateurs culturels bénévoles auront comme mission d'éclairer le grand public au sujet de l'œuvre.

2. 22 jours d'exposition du 4 au 25 mars 2017

- Un audioguide et une application iPhone seront disponibles pour le public et des visites guidées quotidiennes seront organisées.
- De nombreuses activités seront organisées dans des édifices différents du parcours chaque fin de semaine. Les artistes sont réinvités à venir présenter leur travail et faire des animations avec le public.

Seriez-vous intéressé à présenter une activité connexe à votre proposition artistique?
Par exemple, l'activité peut consister en atelier (ex: de création vidéo ou de bricolage pour les enfants), d'allocutions, d'interactions particulières entre le public et votre oeuvre, etc.

OUI
 NON

Pour les artistes de la performance, seriez-vous intéressés à représenter votre performance lors d'une journée d'activité?

OUI
 NON

Merci d'avoir pris le temps de remplir le formulaire!
Les informations soumises seront analysées avec attention.

UNFOLDING OF THE FESTIVAL

The Art Souterrain festival unfolds in 2 streams.

1. Nuit Blanche, the 3rd of March 2017, from 6pm to 1am.

Launching of the festival and very illustrious night. Presence of the artist or an ambassador is recommended. Up to 2 volunteering cultural mediators will have the mission of explaining the artwork to the public.

2. 22 days of exhibition from March the 4th March until March the 25th, 2017

- An Audioguide will be available for the public and daily guided tours will be organized.
- Numerous activities will be organized in the different buildings of the trajectory each weekend. The artists are once again invited to come present their works and engage with the public.

Would you be interested in presenting an activity connected to your artistic proposal?

For instance, the activity can consist of a workshop (ex: of video production or arts and crafts for children)

YES

NO

For performance artists, would you be interested in representing your performance during an activity day?

YES

NO

Thank you for taking the time to fill out the form!
Submitted information will be processed with care.